

17 mars 2020

L'honorable Bill Morneau  
Ministère des finances  
Chambre des communes  
Ottawa, ON  
K1A 0A6

Cher Hon. Bill Morneau,

Je vous contacte au nom de Coeliaque Québec **qui** a pour mission de faciliter la vie des cœliaques et de leur entourage. Depuis 1983, l'organisme collabore avec des professionnels de la santé, le gouvernement, l'industrie alimentaire et le milieu de l'éducation pour créer des synergies permettant de faire progresser la cause. Nous offrons du soutien et de la formation sur le dépistage, le diagnostic, le suivi médical et le traitement, une alimentation sans gluten stricte, aux personnes atteintes, leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la santé.

Le 12 mars 2020, vous avez reçu une correspondance de la Société canadienne des directions d'association (SCDA) concernant les impacts de COVID-19 sur les associations demandant que le secteur reçoive une partie du soutien fiscal annoncé par le gouvernement pour faire face aux impacts. Coeliaque Québec soutient pleinement le travail de la SCDA de s'assurer que ce secteur est soutenu pendant cette période difficile.

En tant qu'organisation à but non lucratif, les implications des événements annulés ont déjà eu un impact significatif sur Coeliaque Québec. À ce jour, nous avons annulé un événement qui se tenait à Saint-Jérôme les 3 et 4 avril prochains, ainsi que des formations sur l'*Alimentation sans gluten* à Québec et Boucherville. Cela représente une perte de revenu importante pour Coeliaque Québec qui doit se prémunir d'une plateforme Web pour continuer de former les personnes atteintes de la maladie coeliaque dans l'application de leur traitement et notamment sur la réglementation en matière d'étiquetage dont la compréhension est essentielle pour une adhérence optimale. Les frais pour se prévaloir des outils technologiques pour pallier aux formations en personne sont évalués à environ 5 000 \$. De plus, l'annulation de l'événement de Saint-Jérôme représente la perte d'un dépôt de 800 \$ et la perte de revenus de 6 000 \$. Sans parler du dîner à la cabane à sucre (sans gluten) qui devait se tenir au printemps et qui ne pourra être offert à nos membres dont les profits oscillaient autour de 500 \$. De plus, nos fournisseurs de services et partenaires pour nos événements sont profondément affectés par ces annulations.

Comme l'a déclaré la SCDA, une aide financière pour combattre et atténuer les effets de l'épidémie de COVID-19 est grandement nécessaire pour protéger les associations sans but lucratif. Coeliaque Québec se tient aux côtés de la SCDA et supporte les recommandations qu'elle a formulées.

Cordialement,

La directrice générale,



Edith Lalanne

CC L'hon. Chrystia Freeland  
Vice-première ministre et présidente du Comité spécial du Cabinet chargé de la réponse fédérale à la maladie à coronavirus (COVID-19)

Hon. Melanie Joly  
Ministre du Développement économique et des Langues officielles

Hon. Mary Ng  
Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations et du Commerce international

Jeremy Broadhurst  
Chef de cabinet du vice-premier ministre

Elder Marques  
Chef de cabinet du ministre des Finances

Rick Theis  
Conseiller en politique auprès du Premier ministre